

## Rapport de gestion Le 10 mai 2010

Premier trimestre terminé le 31 mars 2010

---

La lecture du présent rapport de gestion doit se faire à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de ProSep inc. («ProSep» ou la «Société») pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2010 et 2009, ainsi qu'à celle de ses états financiers consolidés annuels vérifiés et de son rapport de gestion annuel de l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

### Déclarations réglementaires

Les documents d'information continue de la Société, y compris les documents intermédiaires, le rapport de gestion annuel, les états financiers consolidés annuels vérifiés, la notice annuelle, l'avis d'assemblée annuelle des actionnaires et le formulaire de procuration, se trouvent sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site Web de la Société à l'adresse [www.prosepinc.com](http://www.prosepinc.com).

### Avertissement concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs concernant notamment les activités et la performance financière prévue de ProSep. Ces énoncés se fondent entre autres sur les hypothèses, attentes, estimations, objectifs, plans et intentions actuels de la direction concernant les produits et les charges, sur les contextes économique et sectoriel dans lesquels la Société exerce ses activités ou qui pourraient avoir une incidence sur celles-ci, sur la capacité de la Société à attirer de nouveaux clients et consommateurs, ainsi que sur ses frais d'exploitation, ses matières premières et ses approvisionnements en énergie, lesquels sont tributaires d'un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les énoncés prospectifs se caractérisent habituellement par l'emploi du conditionnel, de mots tels que «croire», «projeter», «s'attendre à», «avoir l'intention de», «prévoir», «estimer», «avoir pour objectif» ou «continuer», ainsi que par l'emploi de ces mots à la forme négative et de mots ou d'expressions semblables. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des conclusions, prévisions ou projections énoncées dans de telles informations. Les prévisions faites dans ces énoncés sont tributaires d'un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte qu'elles diffèrent sensiblement des résultats réels. Les facteurs susceptibles de provoquer de tels écarts comprennent notamment la capacité de la Société à mettre au point, fabriquer et commercialiser avec succès de l'équipement et des services à valeur ajoutée, la disponibilité des fonds et des ressources nécessaires à la poursuite de ses activités et de ses projets, les changements apportés aux lois et aux règlements, la concurrence, les avancées technologiques, les modifications apportées aux politiques gouvernementales et économiques, l'inflation et le contexte économique général des secteurs géographiques dans lesquels ProSep exerce ses activités. Ces facteurs, ainsi que d'autres, requièrent un examen attentif; il serait donc inapproprié de se fier indûment aux énoncés prospectifs.

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR») exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à l'actif et au passif et sur les informations fournies au sujet de l'actif et du passif éventuels à la date du bilan, ainsi que sur les produits et les charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

*À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.*

## Mesures financières hors PCGR

Le présent rapport de gestion contient les expressions «bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement» («BAIIA») et «fonds de roulement net investi» («FRNI»). Ces mesures ne remplacent pas le bénéfice net ou les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, déterminés selon les PCGR en tant qu'indicateur de la performance de la Société, et ne doivent pas être considérées comme des mesures plus pertinentes que ces derniers. Ces expressions n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Le BAIIA et le FRNI calculés par ProSep peuvent ne pas être comparables à ceux présentés par d'autres sociétés.

La direction utilise le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le résultat d'exploitation lié aux activités courantes sans tenir compte de l'incidence de l'amortissement. ProSep exclut l'amortissement parce que ce dernier dépend principalement des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société, ainsi que de facteurs non liés à l'exploitation comme le coût historique des immobilisations. Un rapprochement entre le BAIIA et le bénéfice net est présenté dans le tableau suivant.

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
	\$	\$
Perte nette	(1 304 705)	(1 984 516)
Plus		
Provision (récupération) pour impôts futurs	(554 461)	83 573
Provision pour impôts exigibles	2 051	39 333
Amortissement	378 507	375 472
Frais financiers, montant net	802 310	1 338 488
<b>BAIIA</b>	<b>(676 298)</b>	<b>(147 650)</b>

La direction utilise aussi le FRNI pour analyser le montant total investi à l'appui des contrats en cours. Il correspond à la somme de l'encaisse affectée liée aux lettres de garantie, des débiteurs, des stocks et des charges payées d'avance, moins la somme des créditeurs, des charges à payer et des produits reportés.

Le calcul de cette mesure hors PCGR est présenté dans le tableau suivant.

	31 mars	31 décembre
	2010	2009
	\$	\$
Encaisse affectée	2 292 315	2 022 940
Créditeurs	11 510 953	12 807 205
Stocks	375 446	392 709
Charges payées d'avance	700 535	665 162
<b>Total (a)</b>	<b>14 879 249</b>	<b>15 888 016</b>
moins		
Créditeurs et charges à payer	11 729 768	12 836 057
Produits reportés	206 398	71 796
<b>Total (b)</b>	<b>11 936 166</b>	<b>12 907 853</b>
<b>Fonds de roulement net investi (a moins b)</b>	<b>2 943 083</b>	<b>2 980 163</b>

### Chiffres correspondants

Les chiffres correspondants présentés au titre des informations financières de la période de trois mois terminée le 31 mars 2009 ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée le 31 mars 2010.

## TABLE DES MATIÈRES

1.	RÉSULTATS GÉNÉRAUX .....	4
1.1.	Faits saillants du trimestre terminé le 31 mars 2010 et événements postérieurs à la date du bilan.....	4
1.2.	Faits importants et principaux événements postérieurs à la date du bilan.....	4
2.	APERÇU DE LA SOCIÉTÉ .....	5
2.1.	Aperçu de l'entreprise.....	5
2.2.	Modèle de fonctionnement et réseau de vente .....	5
2.3.	Contexte commercial et stratégie.....	6
3.	PRODUITS.....	7
3.1.	Segments de marché et pénétration des produits.....	7
3.2.	Aperçu des produits et services .....	8
4.	RÉSULTATS D'EXPLOITATION .....	9
4.1.	Contrats.....	9
4.2.	Produits.....	9
4.3.	Coût des marchandises vendues et marge brute.....	10
4.4.	Charges et BAIIA.....	11
4.5.	Charges financières .....	12
4.6.	Impôts sur les bénéfices .....	12
4.7.	Perte nette.....	12
4.8.	Écart de conversion (élément du résultat étendu).....	13
4.9.	Poursuites judiciaires .....	13
5.	SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS.....	13
6.	ÉLÉMENTS DU BILAN .....	13
6.1	Actif.....	13
6.2	Passif .....	14
6.3	Capitaux propres .....	14
7.	ARRANGEMENTS HORS BILAN.....	14
8.	LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL .....	14
8.1	Flux de trésorerie.....	14
8.2	Liquidités et fonds de roulement.....	15
8.3	Facilités de découvert bancaire et obligations en vertu des passifs financiers .....	16
8.3.1	Clauses restrictives.....	16
8.3.2	Obligations en vertu des passifs financiers .....	16
9.	OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS.....	17
10.	DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL.....	17
11.	PASSAGE AUX IFRS .....	17
12.	ESTIMATIONS COMPTABLES CRUCIALES .....	19
13.	CONTRÔLES INTERNES.....	19
14.	PRINCIPAUX RISQUES.....	20

# 1. RÉSULTATS GÉNÉRAUX

## 1.1. Faits saillants du trimestre terminé le 31 mars 2010 et événements postérieurs à la date du bilan

- Produits de 9,4 M\$, soit une diminution de 29 % par rapport aux produits de 13,2 M\$ dégagés pour la même période de 2009.
- Marge brute de 2,6 M\$ (27 % des produits), contre 3,2 M\$ (24 % des produits) pour la même période de 2009.
- Perte nette de 1,3 M\$, comparativement à une perte nette de 2 M\$ pour la même période de 2009.
- Annonce de nouveaux contrats d'environ 11,6 M\$ durant le trimestre pour la fourniture d'équipements de traitement à de grandes sociétés pétrolières et gazières internationales et nationales.
- Obtention, de la part de la banque, de crédits à court terme supplémentaires d'environ 3 M\$ (18 000 000 NOK) qui permettront de financer les besoins de fonds de roulement.
- Conclusion d'une nouvelle émission d'actions de 2,7 M\$ visant à répondre aux besoins de fonds de roulement.
- Annonce de la vente d'une solution de traitement de l'eau en mer à Pemex dans le golfe du Mexique.
- Annonce de l'utilisation de la technologie exclusive de ProSep dans une importante usine d'essais de capture du CO<sub>2</sub> appartenant à Statoil, Norske Shell et Gassnova.
- Carnet de commandes de 11,3 M\$ au 1<sup>er</sup> avril 2010.

## 1.2. Faits importants et principaux événements postérieurs à la date du bilan

Dans la présente section sont présentés tous les faits et engagements importants survenus au cours du trimestre, suivis de l'information sur les principaux événements postérieurs à la date du bilan qui se sont déroulés jusqu'à la date du présent rapport de gestion.

Le 7 mai 2010, ProSep a annoncé la clôture d'un placement privé de 2,7 M\$.

Le 3 mai 2010, ProSep a annoncé la vente d'une solution de traitement de l'eau destinée à être installée sur une plateforme dans le golfe du Mexique.

Le 25 mars 2010, ProSep a annoncé que sa technologie exclusive sera utilisée à titre d'importante composante de traitement pour les technologies de capture du CO<sub>2</sub> qui seront mises à l'essai par Statoil, Norske Shell et Gassnova dans leur technocentre européen en matière de CO<sub>2</sub> de Mongstad, en Norvège. Ce projet est évalué à 400 000 \$.

Le 27 janvier 2010, ProSep a annoncé l'obtention d'un contrat de 3,6 M\$ en vertu duquel elle fournira un système exclusif de traitement de l'eau de production CTour d'une capacité de 35 000 barils d'eau par jour destiné à équiper un projet de remise en valeur en mer situé sur la plateforme continentale de Norvège.

Le 18 janvier 2010, ProSep a annoncé l'obtention d'un contrat de 3,5 M\$ US en vertu duquel elle fournira du matériel de séparation membranaire du gaz à une importante compagnie pétrolière et gazière nord-américaine indépendante. Ce matériel servira à la récupération assistée des hydrocarbures (RAH) au Texas.

Le 12 janvier 2010, ProSep a annoncé l'obtention d'un contrat en vertu duquel elle fournira un système exclusif de traitement de l'eau de production d'une capacité de 13 000 barils par jour (bpj) à une grande compagnie pétrolière et gazière. Ce système sera installé sur une plateforme de traitement en mer située en Asie du Sud-Est.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2010, Harald Linga, Ph. D. et Kjell-Inge Arnevig ont été promus au rang de co-directeurs de l'unité de l'Europe et du Moyen-Orient en remplacement de Petter Hovland.

## 2. APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

### 2.1. Aperçu de l'entreprise

ProSep conçoit, met au point, fabrique et commercialise des solutions de traitement, de séparation et de purification du pétrole, du gaz et de l'eau pour l'industrie pétrolière et gazière en amont. ProSep possède une large gamme de produits classiques et exclusifs qu'elle vend à l'unité ou sous forme d'ensembles aux producteurs de pétrole et de gaz et aux firmes d'ingénierie, approvisionnement et gestion de construction avec ou sans garanties de procédés.

Modèle d'entreprise mondiale : ProSep est un fournisseur de solutions qui procure des unités de traitement hautement efficaces assorties de garanties.

ProSep procure :

- des services d'ingénierie sur place, allant des procédés aux détails; et
- une participation directe et sur le terrain à la gestion de projet, y compris à la fabrication, à l'assemblage, au démarrage et au service.

ProSep exerce ses activités à l'échelle mondiale dans les plus importants carrefours de services gaziers et pétroliers et notamment à Houston (aux États-Unis), à Bergen (en Norvège), à Fusa (en Norvège), à Kuala Lumpur (en Malaisie) et à Manama (à Bahreïn). Le siège social de la Société se trouve à Montréal (au Canada).

ProSep compte environ 100 employés, principalement des représentants techniques, des ingénieurs de procédés et des ingénieurs de produits, ainsi que des gestionnaires de projets. ProSep a également des ouvriers dans son nouvel atelier d'assemblage de 55 000 pieds carrés (environ 5 100 mètres carrés) situé à Houston.

### 2.2. Modèle de fonctionnement et réseau de vente

ProSep a trois unités d'exploitation diversifiées qui font connaître ses solutions sur tous les marchés régionaux. Chaque unité a acquis ses compétences et sa réputation propres en adaptant les solutions de la Société aux marchés qu'elle sert. Chacune compte sa propre équipe d'ingénieurs et de représentants chevronnés et a notamment accès à un réseau d'agents triés sur le volet.

 **ProSep Inc.**  
TOGETHER CREATING PURE OIL, GAS AND WATER  
(Montréal, Canada)  
Siège social

 **ProSep**  
TECHNOLOGIES, INC.

**Amérique**  
(Houston, É.-U.)  
Ingénierie  
Gestion de projet  
Fabrication  
Assemblage  
Démarrage

 **ProPure**  **ProPure ME**  
A PROSEP INC. COMPANY

**Europe + Moyen-Orient**  
(Bergen, Norvège) + (Bahreïn)  
Ingénierie  
Bureau des ventes  
Gestion de projet  
Démarrage  
(Fusa, Norvège)  
Développement de produits

 **ProSep AP**  
A PROSEP INC. COMPANY

**Asie-Pacifique**  
(Kuala Lumpur, Malaisie)  
Ingénierie  
Gestion de projet  
Fabrication  
Assemblage  
Démarrage

### 2.3. Contexte commercial et stratégie

En 2009, le marché mondial du pétrole et du gaz en amont s'est fortement contracté, la crise financière et la récession mondiales ayant déprimé la demande d'énergie. Malgré l'amélioration des prix du brut, les budgets de dépenses en immobilisations en amont ont été réduits. De nombreux projets ont été retardés, suspendus ou annulés. Pour la plupart des fournisseurs de matériel et des autres fournisseurs de l'industrie pétrolière et gazière en amont, cette situation s'est traduite par une baisse des produits et de la rentabilité.

#### Reprise prévue des dépenses en immobilisations en amont

La reprise économique a incité l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à réitérer sa prévision concernant la croissance de la demande mondiale de pétrole. Dans son rapport mensuel intitulé *Oil Market Report* (paru à la mi-avril 2010), l'Agence a indiqué que la demande atteindrait en moyenne 86,6 millions de barils par jour (Mb/j) cette année, contre 84,93 Mb/j l'an dernier, bien que la consommation en Europe semble demeurer faible.

Avant que la récession mondiale ne fasse fléchir la demande, les dépenses en immobilisations ont progressé à un rythme record, jusqu'à atteindre 375 G\$ en 2008<sup>1</sup>. Dans l'édition 2009 du rapport *World Energy Outlook*, l'AIE avance que les dépenses en immobilisations du secteur d'amont pourraient avoir diminué de 19 % en 2009, car de nombreux projets exigeant des capitaux importants sont devenus peu rentables en raison des prix du pétrole observés l'an dernier. GlobalData prévoit<sup>2</sup> que sur le court à moyen terme, la hausse des dépenses en immobilisations proviendra essentiellement des sociétés pétrolières nationales («NOC»), car celles-ci ont actuellement la solidité financière nécessaire pour financer des projets capitalistiques. GlobalData prédit également qu'en 2010, les programmes de dépenses en immobilisations des sociétés pétrolières et gazières cotées en Bourse augmenteront de 16 %.

Avec l'amélioration des fondamentaux du secteur, qui incite de nombreuses sociétés pétrolières et gazières à relancer leurs budgets de dépenses en immobilisations, ProSep remarque une augmentation du nombre d'appels d'offres et a été invitée à soumissionner des projets de grande ampleur. Cette tendance s'observe dans l'ensemble des activités de la Société, exception faite de ses activités axées sur l'Europe. ProSep espère voir son carnet de commandes évoluer au rythme du secteur et commence à s'améliorer au second semestre 2010 et en 2011.

À plus long terme, les producteurs de pétrole et de gaz sont confrontés à un défi commun : celui de l'offre. À l'échelle mondiale, les réserves classiques prouvées s'épuisent et les nouvelles ressources découvertes sont pour la plupart non classiques, ce qui exigera le recours à de nouvelles technologies de traitement. Les améliorations apportées aux activités en profondeur – par exemple, forage, fracturation et récupération assistée – ayant modifié le profil du secteur, ProSep estime que des solutions de traitement innovatrices sont nécessaires pour poursuivre l'amélioration des aspects économiques de la production de pétrole et de gaz.

En continuant de développer son portefeuille de produits, d'accélérer son cycle d'homologation et de se concentrer sur ses solutions de traitement de l'eau de production, ProSep espère être bien placée pour aider les producteurs de pétrole et de gaz à atteindre leurs objectifs économiques tout en respectant l'environnement.

Pour réaliser son objectif de croissance, ProSep continuera de se concentrer sur ses activités clés. En 2009, la Société a élargi sa gamme et investi dans une usine de fabrication plus grande et ultramoderne. Elle est ainsi en mesure de proposer ses diverses solutions sous forme d'unités complètes et de soumissionner des projets plus ambitieux. Cette stratégie a commencé à porter fruit avec les ventes récentes d'unités de traitement de l'eau de production, la livraison d'une importante composante de traitement pour un projet remarqué de capture du CO<sub>2</sub> et un système de traitement du gaz CO<sub>2</sub> de 13 M\$. En accélérant le cycle d'homologation de ses technologies prometteuses, ProSep compte différencier son offre par rapport à celle de ses concurrents.

---

<sup>1</sup> Simmons & Company, *Perspectives on Oil Services Companies, Perspectives and Trends*, octobre 2009.

<sup>2</sup> *Global Oil & Gas Capital Expenditure Outlook - 2010: National Oil Companies (NOCs) to Drive Investment*, rapport de janvier 2010.

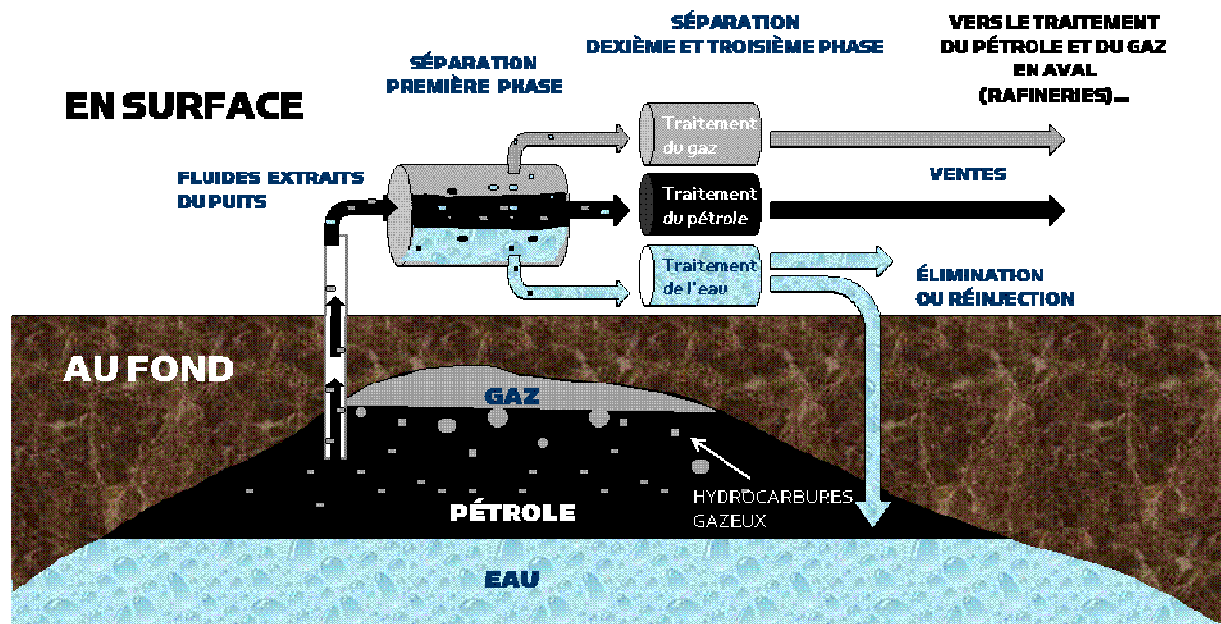
En aidant la Société à s'imposer comme chef de file du marché des solutions de traitement axées sur la technologie, ce facteur de différenciation clé devrait se traduire par une amélioration des marges brutes dans un contexte de forte concurrence.

À l'heure où les fabricants d'équipement pour l'industrie pétrolière et gazière amorcent un nouveau cycle économique, ProSep doit affronter et gérer une concurrence féroce et une pression croissante sur ses marges brutes. Son défi cette année consistera à garder résolument le cap sur la rentabilité afin de profiter de débouchés croissants.

### 3. PRODUITS

#### 3.1. Segments de marché et pénétration des produits

L'équipe internationale d'ingénieurs de ProSep a acquis une connaissance approfondie des solutions destinées au marché du traitement en amont du pétrole et du gaz. La Société a acquis une expertise dans le développement de solutions de séparation de pointe destinées à traiter le gaz, le pétrole et l'eau de production pour les activités de production en amont.

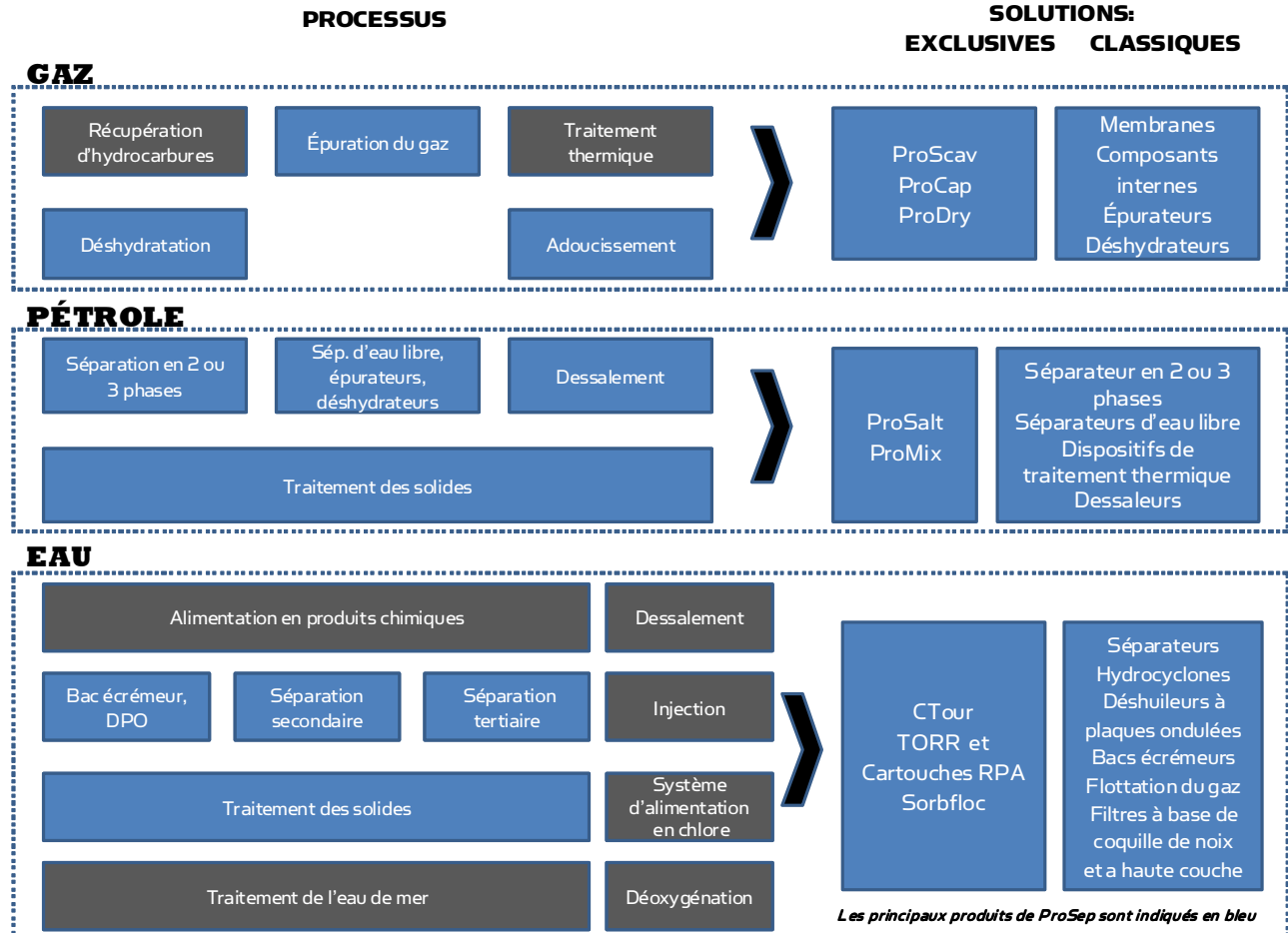


#### Séparation du pétrole et du gaz en surface

Qu'elles soient récupérées d'une installation sur terre ou en mer, les veines d'hydrocarbures extraites (pétrole, gaz naturel, eau et solides) sont amenées à la surface pour être traitées et pour en séparer les éléments. Dans le cas du pétrole, on doit retirer le sel, le gaz dissous et d'autres composés. Avant d'être commercialisé, le gaz naturel doit être stabilisé et libéré de tous liquides et autres composés non désirés tels que l'hydrogène sulfuré et le dioxyde de carbone. Enfin, l'eau de production doit être traitée pour en retirer tous les composés dissous, toutes les matières organiques et tous les solides avant d'être rejetée ou réutilisée à des fins d'injection dans les puits.

### 3.2. Aperçu des produits et services

ProSep conçoit des solutions personnalisées qui misent sur une vaste gamme de dispositifs servant à séparer, traiter et polir les liquides et le gaz extraits des puits avant que ceux-ci puissent être envoyés en aval pour y être raffinés, éliminés ou réinjectés. L'organigramme suivant illustre la gamme et la pénétration des principaux produits de la Société :



#### Experts en conception de procédés

Les ingénieurs de procédés de ProSep ont développé une vaste gamme de technologies exclusives et classiques complémentaires de marque. Offertes aussi bien isolément que sous forme d'unités personnalisées complètes, les solutions de traitement de pointe de ProSep sont utilisées par des producteurs pétroliers et gaziers du monde entier pour optimiser la séparation et le traitement de l'eau de production, du pétrole et du gaz. Les solutions de ProSep offrent des avantages sur les plans de l'environnement et de l'économie et permettent aux producteurs pétroliers et gaziers de satisfaire aux exigences de l'industrie et de la réglementation tout en optimisant leur rentabilité. Selon la Société, ces solutions représentent une proposition unique à grande valeur ajoutée à l'heure où l'industrie fait face à des défis de production croissants tels que la diminution de la production des puits les plus anciens, les contextes de production difficiles, les ressources non classiques et la consommation et la coproduction croissantes d'eau.

La liste et la description complètes des produits classiques et exclusifs de la Société figurent dans la plus récente notice annuelle, accessible aux adresses [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.prosepinc.com](http://www.prosepinc.com).

## 4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### 4.1. Contrats

Les ventes proviennent de plusieurs contrats en vertu desquels la Société fournit des systèmes classiques et exclusifs de traitement du gaz, du pétrole et de l'eau à d'importantes sociétés pétrolières et gazières internationales («IOC») ainsi qu'à des sociétés pétrolières et gazières nationales («NOC»). Les systèmes de ProSep sont livrés et installés sur des champs de pétrole et de gaz sur terre et en mer partout dans le monde.

#### Sommaire des contrats annoncés en 2009 et au cours du premier trimestre 2010

Date	Valeur	Produit	Client	Utilisateur
Janv. 2009	3,7 M\$ US	Unité de traitement du gaz combustible	s. o., importante firme d'ingénierie	s. o., IOC exerçant au large des côtes asiatiques
Févr. 2009	1,2 M\$ US	Séparateur	Worley Parsons	BP Exploration
Mars 2009	2,0 M\$ US	Unité de traitement du gaz combustible	Powertium/MMHE	Petronas
Mars 2009	2,1 M\$ US	Unités membranaires de sép. du gaz	Whiting Petroleum	Whiting Petroleum
Mai 2009	1,4 M\$	Projet sectoriel conjoint ProDry	Total, Statoil, ConocoPhillips	-
Juill. 2009	1 M\$	ProSalt, ProDry	-	BP, ConocoPhillips, Maersk
Oct. 2009	12,9 M\$ US	Séparation du gaz	Ecopetrol	Ecopetrol
Janv. 2010	1 M\$	Traitement de l'eau (TORR)	-	s. o., NOC exerçant au large des côtes asiatiques
Janv. 2010	3,5 M\$ US	Membrane de sép. du gaz	-	s. o., producteur américain menant des opérations sur terre
Janv. 2010	3,6 M\$	Traitement de l'eau (CTour)	-	s. o., grand producteur de pétrole exerçant en mer
Mars 2010	0,4 M\$	Mélangeur exclusif pour un projet de capture du CO <sub>2</sub>	Statoil, Norske Shell, Gassnova	Statoil, Norske Shell, Gassnova
Mai 2010	s. o.	Traitement de l'eau	Dragados	Dragados-Pemex

s. o. : l'information n'a pas été divulguée pour des raisons de concurrence.

### 4.2. Produits

	Activités aux États-Unis	Activités en Europe et au Moyen-Orient	Activités en Asie-Pacifique	Consolidation et élimination des opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>T1 2010</b>	<b>5 583 031</b>	<b>2 230 076</b>	<b>1 604 551</b>	<b>(9 968)</b>	<b>9 407 690</b>
T1 2009	10 019 310	1 173 178	2 236 052	(241 760)	13 186 780

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, ProSep a déclaré des produits de 9 407 690 \$, en baisse de 29 % par rapport aux produits de 13 186 780 \$ enregistrés durant le trimestre terminé le 31 mars 2009. Affectées par la faiblesse persistante des programmes de dépenses en immobilisations en amont, les retards dans l'exécution des contrats et les taux de change défavorables, les activités de la Société aux États-Unis et en Asie-Pacifique ont affiché une croissance négative de leurs produits au cours du trimestre, laquelle a contrebalancé les bons résultats des activités en Europe et au Moyen-Orient.

Les *activités aux États-Unis* ont généré des produits de 5 583 031 \$ durant le trimestre terminé le 31 mars 2010, soit un recul de 44 % par rapport aux 10 019 310 \$ déclarés en 2009. La diminution des ventes s'explique par l'achèvement de contrats importants, la baisse des prises de commandes et le taux de change défavorable du dollar US, qui a amputé les produits de 1 200 000 \$. Au cours du premier trimestre 2010, le taux de conversion moyen pour les ventes conclues aux États-Unis, qui représentent 60 % des produits totaux consolidés de la Société, était de 1,02 \$ CA pour 1 \$ US, contre 1,24 \$ CA pour 1 \$ US en 2009.

Les *activités en Europe et au Moyen-Orient* ont généré des produits de 2 230 076 \$ pour le premier trimestre 2010, en hausse de 90 % par rapport aux 1 173 178 \$ présentés pour la même période de 2009. Cette augmentation est attribuable à la commande, pour 3 600 000 \$, d'un système exclusif de traitement de l'eau de production CTour destiné à équiper un projet de remise en valeur situé sur la plateforme continentale Norvégienne.

Les produits des *activités en Asie-Pacifique* pour le premier trimestre 2010 ont atteint 1 604 551 \$, soit 28 % de moins que les 2 236 052 \$ réalisés en 2009. Des retards dans l'exécution d'un contrat de fourniture d'une unité de traitement du gaz combustible, liés en partie à des modifications de commandes, ont empêché la division de constater davantage de produits durant le trimestre. Les programmes de dépenses en immobilisations demeurent robustes dans la région grâce aux sociétés pétrolières nationales, qui cherchent à atténuer le déclin global de la production de pétrole et à développer leurs réserves et leur production de gaz. Grâce au développement de sa réputation dans la région, la Société est invitée à soumissionner des projets de plus grande ampleur et est en voie d'obtenir une part importante du marché du traitement du gaz en mer de Malaisie.

#### 4.3. Coût des marchandises vendues et marge brute

		Activités aux États-Unis	Activités en Europe et au Moyen-Orient	Activités en Asie-Pacifique	Siège social	Consolidation et élimination des opérations intersectorielles	Activités consolidées
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Période de trois mois terminée le 31 mars 2010	Coût des marchandises vendues	4 375 597	967 920	1 495 832	-	(9 968)	6 829 381
	Marge brute	1 207 434	1 262 156	108 719	-	-	2 578 309
		22 %	57 %	7 %			27 %
Période de trois mois terminée le 31 mars 2009	Coût des marchandises vendues	7 744 313	840 006	1 627 549	-	(241 760)	9 970 108
	Marge brute	2 274 997	333 172	608 503	-	-	3 216 672
		23 %	28 %	27 %			24 %

Dopée par les activités en Europe et au Moyen-Orient, qui sont centrées sur la gamme de produits exclusifs de la Société, ProSep a déclaré une marge brute consolidée de 2 578 309 \$ ou 27 % des produits pour le premier trimestre 2010, comparativement à 3 216 672 \$ ou 24 % des produits pour le trimestre terminé le 31 mars 2009.

En raison d'une diminution des produits, les *activités aux États-Unis* ont vu leur marge brute fléchir à 1 207 434 \$ ou 22 % des produits, contre 2 274 997 \$ ou 23 % des produits en 2009. Cette légère diminution du pourcentage de marge brute est attribuable à la composition des contrats, dont la marge était légèrement plus faible qu'au cours de la période correspondante de 2009 en raison de leur taille relative. La marge brute des activités aux États-Unis au premier trimestre est en majeure partie attribuable au contrat de 12,9 M\$ US prévoyant la livraison d'une unité de séparation du gaz à Ecopetrol, annoncé en octobre 2009, et à la commande d'une membrane de séparation des gaz de 3,5 M\$ annoncée en janvier 2010.

Comme indiqué ci-dessus, les *activités en Europe et au Moyen-Orient* ont influé positivement sur la marge brute consolidée du premier trimestre 2010, avec une contribution de 1 262 156 \$ ou 57 % des produits contre 333 172 \$ ou 28 % des produits pour le trimestre correspondant de 2009. La rentabilité actuelle s'explique par le contrat prévoyant la livraison du système exclusif de traitement de l'eau de production CTour, annoncé en janvier 2010. Les produits tirés de ces activités sont principalement attribuables à la commercialisation de systèmes exclusifs, qui génèrent des marges brutes plus élevées. La marge brute relativement faible de 2009 est imputable à la fois à la composition des contrats et aux coûts d'exécution plus élevés que prévu de certains contrats.

La marge brute des *activités en Asie-Pacifique* s'est chiffrée à 108 719 \$ ou 7 % des produits pour le premier trimestre 2010, comparativement à 608 503 \$ ou 27 % des produits pour le trimestre correspondant de 2009. La marge brute inhabituellement faible de ce trimestre est uniquement attribuable aux contrats portant sur la livraison d'unités de conditionnement du gaz combustible. Des coûts supplémentaires liés à des modifications de commandes et à des demandes de pièces spécifiques ont dû faire l'objet de provisions. Ces coûts supplémentaires ont tous été comptabilisés durant le trimestre selon la méthode de constatation des produits et des charges utilisée par la Société. N'eussent été ces coûts supplémentaires imprévus, la marge brute du premier trimestre 2010 aurait avoisiné 20 %, ce qui est davantage représentatif des marges brutes dégagées sur les contrats actuels.

#### 4.4. Charges et BAIIA

##### Charges et BAIIA\* pour les trimestres terminés les 31 mars 2010 et 2009

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
	\$	\$
Produits	9 407 690	13 186 780
Frais de vente et de commercialisation	511 088	473 979
Frais de recherche et développement	61 790	161 496
Frais généraux et administratifs	2 681 729	2 728 847
	<b>3 254 607</b>	<b>3 364 322</b>
BAIIA	<b>(676 298)</b>	<b>(147 650)</b>

\* Le BAIIA est une mesure non conforme aux PCGR que la Société définit comme le bénéfice ou la perte liés à l'exploitation, exclusion faite de l'amortissement, des charges financières et des impôts sur les bénéfices. Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée Mesures financières hors PCGR du rapport de gestion.

Le BAIIA est ressorti à (676 298) \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, comparativement à (147 650) \$ pour la même période de 2009. Étant donné la stabilité des charges totales, qui ont atteint 3 254 607 \$ contre 3 364 322 \$ pour le trimestre correspondant de 2009, soit une baisse de 3 %, la variation négative de 528 648 \$ du BAIIA est essentiellement imputable à la diminution des produits totaux et aux coûts supplémentaires imprévus liés aux activités en Asie-Pacifique dont il est question ci-dessus.

##### Frais de vente et de commercialisation

Les frais de vente et de commercialisation ont peu varié, ayant atteint 511 088 \$ ou 5,4 % des produits pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, comparativement à 473 979 \$ ou 3,6 % des produits pour le trimestre terminé le 31 mars 2009. La plupart de ces frais ont été engagés au titre des salaires, des activités de commercialisation et de promotion ainsi que des déplacements.

## **Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement ont diminué, s'étant chiffrés à 61 790 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 contre 161 496 \$ un an auparavant. Cet écart s'explique par le fait qu'une part croissante des ressources en recherche et développement est affectée aux coûts directs des projets réalisés en collaboration avec des partenaires du secteur et payés par ces derniers.

ProSep mène ses activités de développement dans le cadre de projets sectoriels conjoints avec d'importantes sociétés gazières et pétrolières. Ce modèle de collaboration très efficace permet à la Société de concevoir des technologies d'avant-garde en lui procurant une bonne partie du financement du projet et en garantissant l'intérêt du marché avant que les applications n'atteignent l'étape de la commercialisation. La Société conserve tous les droits de propriété, y compris ceux qui concernent la technologie, les brevets et les droits de permis relatifs à la vente future de tous les produits développés.

## **Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs ont été de 2 681 729 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, par rapport à 2 728 847 \$ l'année précédente. La plupart de ces frais ont été engagés au titre des salaires (y compris les avantages sociaux et les coûts des régimes d'options), des honoraires professionnels (frais liés à la réglementation, frais juridiques, frais de comptabilité et de vérification, coûts des relations avec les investisseurs et le public, et frais de consultation) et des frais liés aux infrastructures de bureaux.

## **4.5. Charges financières**

Les charges financières ont totalisé 802 310 \$ pour le trimestre terminé en mars 2010, comparativement à 1 338 488 \$ pour la même période en 2009. Cette diminution d'environ 500 000 \$ est surtout attribuable à la baisse des charges d'intérêts liée à l'initiative de restructuration du bilan achevée au troisième trimestre 2009. Dans l'ensemble, cette initiative a réduit le capital de la dette de 7,8 M\$ et les obligations de remboursement de la dette à court terme de plus de 2,4 M\$, et a rapporté 3,9 M\$, soit le produit net du placement de droits.

## **4.6. Impôts sur les bénéfices**

Des impôts sur les bénéfices de 552 410 \$ ont été recouverts pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, comparativement à une provision de 122 906 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2009. Le recouvrement de ce trimestre s'explique par la baisse des marges brutes, en raison de laquelle nos activités aux États-Unis ont enregistré une perte nette, comparativement à un bénéfice net au premier trimestre 2009. Les produits et les charges d'exploitation de la Société sont comptabilisés par des divisions situées dans différentes régions du monde et sont assujettis à différentes juridictions fiscales. Certaines de ces unités d'exploitation sont rentables, tandis que d'autres n'ont pas encore généré de bénéfice net et que d'autres encore ont accumulé des pertes fiscales.

## **4.7. Perte nette**

La Société a déclaré une perte nette de 1 304 705 \$ (0,01 \$ par action) pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, comparativement à une perte nette de 1 984 516 \$ (0,03 \$ par action) pour le trimestre terminé le 31 mars 2009. La réduction de la perte nette malgré la diminution des produits et du BAIIA est attribuable à la baisse des charges financières nettes et des impôts sur les bénéfices décrite ci-dessus.

La perte de base et diluée par action a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, soit 163 255 910 actions pour le trimestre terminé en mars 2010 et 64 443 451 actions pour le trimestre correspondant de 2009.

#### 4.8. Écart de conversion (élément du résultat étendu)

Au cours du premier trimestre 2010, la Société a comptabilisé un écart de conversion positif de 98 354 \$ résultant de la conversion du bilan des filiales étrangères en monnaie canadienne. Ce montant découle essentiellement de la conversion de la dette libellée en couronnes norvégiennes, monnaie qui s'est dépréciée par rapport au dollar canadien au cours du trimestre. Au quatrième trimestre 2009, à la suite de plusieurs changements importants, la Société a réexaminé la monnaie fonctionnelle de chacune de ses unités au Canada et à l'étranger et conclu que toutes ses filiales étrangères étaient autonomes. Les variations sous-jacentes des monnaies d'évaluation des filiales étrangères ont été comptabilisées prospectivement en date d'octobre 2009, sans modification des résultats ou soldes déjà déclarés. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé relativement à l'écart de conversion au premier trimestre 2009.

#### 4.9. Poursuites judiciaires

ProSep est défenderesse dans une action en justice qu'a intentée Westend Enviro Consultants («Westend») le 31 mars 2006 devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique afin de demander des dommages-intérêts de 280 000 \$ pour rupture de contrat et déclarations inexactes. Cette poursuite a été réglée à la satisfaction de Westend et de ProSep pour une somme totale de 102 000 \$, plus les intérêts. Une provision avait été constatée pour ce montant l'an dernier.

## 5. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

### Sommaire des résultats financiers trimestriels

	2010	Exercice terminé le 31 décembre 2009				Exercice terminé le 31 décembre 2008			
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits (en milliers de dollars)	<b>9 408</b>	9 730	9 186	9 316	13 187	14 799	12 548	15 141	9 117
Bénéfice net (perte nette) (en milliers de dollars)	<b>(1 305)</b>	(1 306)	(3 440)	(7 148)	(1 985)	27 <sup>2</sup>	1 848 <sup>1</sup>	(162)	(3 338)
Bénéfice (perte) de base par action (\$)	<b>(0,01)</b>	(0,01)	(0,02)	(0,11)	(0,03)	0,00	0,03	(0,00)	(0,05)
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	<b>s. o.</b>	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	0,00	0,03	s. o.	s. o.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens (en milliers de dollars pour les produits et le bénéfice).

<sup>1</sup> Le bénéfice net comprend la reprise d'une provision de 1,3 million de dollars.

<sup>2</sup> Le bénéfice net comprend la reprise supplémentaire d'une provision de 1,3 million de dollars.

À cette étape de la vie de la Société, les résultats d'exploitation intermédiaires sont encore considérés comme volatils.

## 6. ÉLÉMENTS DU BILAN

### 6.1. Actif

Au 31 mars 2010, le total de l'actif s'élevait à 50 458 625 \$, en baisse de 2 936 684 \$ par rapport aux 53 395 309 \$ du 31 décembre 2009. Au 31 mars 2010, les liquidités de ProSep s'établissaient à 6 345 680 \$, contre 7 689 695 \$ au 31 décembre 2009. Au 31 mars 2010, ProSep détenait une encaisse affectée liée à l'émission des lettres de garantie («LG») requises pour recevoir des avances en vertu des contrats, à raison d'un montant de 2 292 315 \$, contre 2 022 940 \$ au 31

décembre 2009. Cette augmentation est liée à une nouvelle LG émise au titre du contrat conclu avec Ecopetrol. Les débiteurs de la Société se chiffraient à 11 510 953 \$ au 31 mars 2010, soit une diminution de 1 296 252 \$ par rapport aux 12 807 205 \$ constatés au 31 décembre 2009. Cette baisse cadre avec la réduction des produits. Exception faite des impôts sur les bénéficiaires à recouvrer, dont la hausse s'explique essentiellement par la rentabilité moindre des activités aux États-Unis, il ne s'est produit aucun changement important dans les autres postes de l'actif à court terme depuis le début de l'exercice.

Les placements à long terme se sont établis à 3 424 775 \$ au 31 mars 2010. La juste valeur marchande des placements n'a pas varié au premier trimestre. L'écart minime de 225 \$ par rapport au montant constaté au 31 décembre 2009 est dû à un remboursement de capital.

L'écart d'acquisition totalisait 14 804 176 \$ au 31 mars 2010, comparativement à 15 195 645 \$ au 31 décembre 2009. Cette diminution est attribuable aux variations des taux de conversion des éléments libellés en devises, puisque l'écart d'acquisition est inscrit dans la monnaie locale de chaque unité d'exploitation. L'actif incorporel total s'élevait à 8 518 203 \$ au 31 mars 2010, comparativement à 8 918 517 \$ en décembre 2009. Ce recul est lié à l'amortissement ainsi qu'aux écarts reflétant les taux de conversion des éléments libellés en devises.

## **6.2. Passif**

Le total du passif s'établissait à 31 683 629 \$ au 31 mars 2010, soit une diminution de 1 749 049 \$ par rapport aux 33 432 678 \$ du 31 décembre 2009. La différence est imputable à la diminution des créditeurs et charges à payer, qui se chiffraient à 11 729 768 \$ au 31 mars 2010, contre 12 836 057 \$ au 31 décembre 2009. Cette baisse s'explique par un ralentissement du niveau d'activité ainsi que par l'état d'avancement des contrats. L'ajustement de la dette à long terme lié au taux de change utilisé pour la conversion en dollars canadiens a également contribué à la diminution du passif total.

## **6.3. Capitaux propres**

Au 31 mars 2010, les capitaux propres de la Société s'élevaient à 18 774 996 \$, contre 19 962 631 \$ au 31 décembre 2009. Cette diminution cadre avec la perte nette et les autres éléments de la perte étendue présentés au titre du premier trimestre 2010.

# **7. ARRANGEMENTS HORS BILAN**

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010.

# **8. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL**

## **8.1. Flux de trésorerie**

### **Activités d'exploitation**

Malgré une perte nette moindre, ProSep a enregistré des sorties nettes de fonds liées aux activités d'exploitation de 654 859 \$ au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, comparativement à des sorties nettes de fonds de 253 220 \$ un an auparavant. Cette différence est principalement attribuable aux intérêts sur les placements à long terme reçus au cours du premier trimestre 2009, qui avaient trait à l'exercice précédent. Elle s'explique également par les variations moindres du fonds de roulement lié à l'exploitation.

L'investissement dans ce dernier était nécessaire pour assurer le financement des contrats en cours.

### **Activités d'investissement**

Les investissements effectués durant le premier trimestre se résument pour l'essentiel à une encaisse affectée de 269 375 \$ liée à l'émission d'une LG nécessaire pour recevoir une avance en vertu du contrat avec Ecopetrol. Les activités d'investissement comprennent également 195 252 \$ au titre de l'acquisition de matériel d'atelier, ainsi que d'améliorations locatives et d'achats de meubles effectués à la suite du déménagement du siège social dans des locaux plus petits.

Au premier trimestre 2009, la Société avait investi 54 910 \$ au titre de l'équipement requis pour son usine d'assemblage de Houston.

### **Activités de financement**

Les activités de financement du premier trimestre 2010 ont trait aux prélèvements supplémentaires sur la facilité de crédit destinés à financer l'exploitation, qui ont représenté une rentrée de fonds de 52 033 \$.

## **8.2. Liquidités et fonds de roulement**

Au 31 mars 2010, les liquidités de ProSep s'établissaient à 6 345 680 \$, contre 7 689 695 \$ au 31 décembre 2009.

Au 31 mars 2010, ProSep avait aussi pour 2 292 315 \$ d'encaisse affectée liée à l'émission d'une LG échéant le 5 octobre 2010 en vertu du contrat avec Ecopetrol. La Société prévoit donc pouvoir disposer de ce montant pour financer son exploitation en octobre 2010.

Au 31 mars 2010, ProSep avait un fonds de roulement net investi (FRNI – se reporter à la définition de la page 2) de 2 943 083 \$ (7,8 % des ventes annualisées), montant comparable aux 2 980 163 \$ (7,2 % des ventes annuelles) présentés au 31 décembre 2009. La légère diminution d'environ 40 000 \$ du FRNI est principalement attribuable à la baisse des débiteurs, déduction faite des créditeurs, et à la hausse de 300 000 \$ de l'encaisse affectée. Ce montant était nécessaire pour financer l'émission d'une LG liée au contrat avec Ecopetrol. Le FRNI représente le montant net total investi par la Société à l'appui des contrats en cours. La direction suit activement l'évolution du FRNI afin de veiller à ce qu'il demeure le plus bas possible.

Le niveau du FRNI peut varier considérablement selon la structure et l'avancement des contrats et peut parfois atteindre 20 % des ventes annualisées ou plus. Le FRNI est financé sur les fonds en caisse et la facilité de crédit bancaire, et est réduit des paiements proportionnels ou des avances que font les clients en vertu des contrats. Dans certains cas, ces paiements ou avances nécessitent la présentation de LG exigeant le recours à la facilité de 15 000 000 NOK (2 563 489 \$ au 31 mars 2010) consentie par DnB NOR, le soutien d'Exportation et développement Canada («EDC») ou simplement l'affectation de fonds en garantie de l'émission de ces LG. Au 31 mars 2010, les LG en cours (DnB, EDC et encaisse affectée) représentaient un montant total de 7 203 518 \$ (5 589 867 \$ au 31 décembre 2009). Le 1<sup>er</sup> avril 2010, une LG supplémentaire a été émise relativement au contrat avec Ecopetrol à raison d'un montant de 2 616 502 \$. La Société a affecté des fonds en caisse d'un montant équivalent en garantie de cette LG. Par conséquent, au 1<sup>er</sup> avril 2010, la somme totale affectée en garantie de la LG au titre du contrat avec Ecopetrol atteignait 4 878 817 \$. Comme indiqué ci-dessus, la Société pourra disposer de ce montant pour financer son exploitation en octobre 2010. À mesure que les ventes migrent vers des pays où ProSep n'a pas de présence physique, la nécessité d'augmenter le FRNI et de recourir aux LG devrait devenir de plus en plus pressante.

ProSep compte financer ses besoins de FRNI sur les fonds en caisse, les rentrées nettes de fonds liées à l'exploitation, le soutien d'EDC, les facilités de crédit bancaire et les fonds d'origine externe comme les émissions d'actions. Étant donné le montant total de l'encaisse affectée et l'obligation de financer le FRNI courant, le 11 mai 2010, DnB NOR a augmenté temporairement de 18 000 000 NOK (environ 3 000 000 \$) le montant de la facilité de découvert jusqu'à la fin de juillet 2010. En échange de cette augmentation temporaire, le montant de la facilité de garantie a été réduit de 6 000 000 NOK (environ 1 000 000 \$).

Afin de disposer de fonds suffisants pour gérer le FRNI et financer les contrats en cours et prévus, ProSep a récemment annoncé et conclu (le 7 mai 2010) un placement privé de 2 700 000 \$ auprès d'un groupe d'actionnaires actuels et nouveaux.

### 8.3. Facilités de découvert bancaire et obligations en vertu des passifs financiers

#### Facilité de crédit bancaire de ProSep au 31 mars 2010

Prêteur	Description	Monnaie	Montant (\$ CA)	Prélèvements effectués (\$ CA)	Solde disponible (\$ CA)
DnB NOR	Découvert	NOK/USD	5 126 978 \$	4 789 741 \$	337 237 \$
	Facilité de garantie	NOK	2 563 489 \$	1 480 912 \$	1 082 577 \$

Comme indiqué ci-dessus, le 11 mai 2010, le montant de la facilité de découvert a été augmenté de 18 000 000 NOK (environ 3 000 000 \$) pour être porté à 48 000 000 NOK (environ 8 200 000 \$) jusqu'à la fin de juillet 2010. En échange de cette augmentation temporaire, le montant de la facilité de garantie a été réduit de 6 000 000 NOK (environ 1 000 000 \$) pour passer à 9 000 000 NOK (environ 1 500 000 \$).

#### 8.3.1. Clauses restrictives

Au 31 mars 2010, ProSep manquait à une des clauses restrictives de la facilité de crédit accordée par DnB NOR. Aux termes de cette clause, ProSep devait rembourser cette facilité de crédit en totalité deux fois par an pendant une période de trois semaines. En raison du niveau d'activité et des contrats en cours, ProSep a eu besoin de la totalité de son fonds de roulement et a été, par conséquent, incapable de respecter cette clause. Le 30 avril, elle a toutefois obtenu une dispense à long terme de l'obligation de remédier à ce manquement, dispense qui confirme une entente verbale intervenue avant la fin du trimestre. En échange de cette dispense, la Société a convenu de rembourser sa facilité de crédit en totalité pendant une période de trois semaines avant le 1<sup>er</sup> décembre 2010.

ProSep négocie une modification de la structure de la facilité de crédit à long terme avec la banque afin d'assouplir le calendrier de remboursement du capital et d'assortir la facilité de clauses restrictives plus appropriées.

#### 8.3.2. Obligations en vertu des passifs financiers

#### Calendrier de remboursement de la dette et des facilités de crédit de ProSep au 31 mars 2010

	Valeur comptable	Dans un à neuf mois	Dans neuf à douze mois	Dans un à cinq ans	Dans plus de cinq ans
<b>Facilité de crédit bancaire accordée par DnB</b>	4 789 741 \$	-	4 789 741 \$	-	-
<b>Facilité de crédit à long terme accordée par DnB NOR</b>	4 614 280 \$	1 538 093 \$	-	3 076 187 \$	-
<b>Débiteure non garantie convertible</b>	3 615 011 \$	-	-	3 615 011 \$	-
<b>Crédits renouvelables accordés par la Banque Nationale</b>	4 780 339 \$	-	123 797 \$	4 656 542 \$	-
<b>Autres</b>	90 209 \$	35 170 \$	13 740 \$	41 299 \$	-
<b>Total</b>	17 889 580 \$	1 573 263 \$	4 927 278 \$	11 389 039 \$	-

## 9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, ProSep n'a effectué aucune opération avec une société apparentée.

## 10. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital-actions autorisé de ProSep se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires, dont 163 255 910 actions ordinaires émises et en circulation au 31 mars 2010. Le 7 mai 2010, la Société a émis 20 394 616 nouvelles actions au prix de 0,13 \$ l'action pour un produit total de 2,7 M\$.

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Les porteurs des actions ordinaires ont le droit d'être convoqués et d'assister à toutes les assemblées annuelles et extraordinaires des actionnaires, ainsi que d'y exprimer une voix par action ordinaire détenue. Les porteurs des actions ordinaires ont le droit de recevoir, au gré du conseil d'administration de la Société, une partie ou la totalité des profits ou surplus disponibles aux fins du versement des dividendes, ainsi que tout dividende déclaré par le conseil d'administration et payable par la Société sur ses actions ordinaires. Les porteurs des actions ordinaires participeront au prorata à toute distribution des actifs de la Société en cas de liquidation, de dissolution ou de distribution de ses actifs parmi ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires. Cette participation est assujettie aux droits, aux privilèges, aux restrictions et aux conditions rattachés aux titres émis et en circulation au moment en question et ayant priorité de rang sur les actions ordinaires en cas de liquidation ou de dissolution.

Au 31 mars 2010, des options visant l'achat de 420 000 actions ordinaires de la Société émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions de ProSep étaient en circulation.

La Société attribue des unités d'actions subalternes afin d'attirer, de conserver à son service et de motiver le personnel clé et afin de récompenser les dirigeants et les employés pour un rendement appréciable et la croissance des flux de trésorerie distribuables. Chaque unité d'action subalterne a la même valeur qu'une action ordinaire de la Société. Les actions seront émises sur le capital autorisé de la Société. Le nombre d'actions réservées ne doit à aucun moment dépasser 10 % du nombre total d'actions.

Au 31 mars 2010, 7 030 000 unités d'actions subalternes étaient émises et en circulation.

Au 31 mars 2010, des bons visant la souscription de 4 460 242 actions ordinaires de la Société étaient en circulation.

## 11. PASSAGE AUX IFRS

Comme le précise le dernier rapport de gestion annuel, la Société a mis sur pied un plan visant à faciliter l'adoption des IFRS d'ici 2011. D'après le travail effectué jusqu'à présent, bon nombre des différences relevées entre les IFRS et les PCGR du Canada ne devraient pas avoir d'incidence importante sur l'information publiée au sujet de nos résultats et de notre situation financière. De plus, leurs effets sur les activités commerciales de la Société, par exemple du point de vue des clauses restrictives, des ententes contractuelles, des régimes incitatifs, de l'établissement du budget et des stratégies de gestion du risque, sont à ce jour considérés comme relativement mineurs. Par conséquent, les efforts nécessaires en matière de formation et de communication interne et externe devraient être limités. Les adaptations ou modifications à apporter aux systèmes

d'information et à l'environnement de contrôle devraient également être peu nombreuses. Cependant, la première adoption des principes et règles comptables prévus par les IFRS pourrait entraîner des changements importants. La Société n'a pas encore déterminé entièrement l'incidence comptable de l'adoption des IFRS, car certains choix de conventions comptables et décisions de mise en oeuvre essentiels sont encore en cours d'évaluation.

La plupart des modifications requises par le passage aux IFRS seront apportées rétrospectivement au solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1<sup>er</sup> janvier 2010, en fonction des normes applicables au 31 décembre 2011. Dans les cas où il n'est pas nécessaire de retraiter les chiffres correspondants, des ajustements transitoires relatifs à ces normes seront effectués uniquement en date du premier jour de l'exercice d'adoption.

#### *Première application des normes internationales d'information financière*

L'IFRS 1, «Première application des normes internationales d'information financière» (l'«IFRS 1»), prévoit un certain nombre d'exemptions facultatives et d'exceptions obligatoires à l'égard de l'application rétrospective intégrale des IFRS à l'intention des entités qui adoptent les IFRS pour la première fois. La Société procédera à l'analyse des divers choix de conventions comptables dont elle dispose au cours des deux prochains trimestres et adoptera celles qu'elle jugera les plus appropriées à sa situation. Les exemptions que la Société avait jusqu'à présent jugées les plus pertinentes pour sa situation ont trait aux gains et pertes de change cumulatifs et aux avantages sociaux futurs lorsque le solde des écarts de conversion cumulatifs et le solde des gains et pertes actuariels non amortis peuvent être ramenés à un montant nul en date du 1<sup>er</sup> janvier 2010. De plus, on prévoit que l'IFRS 3, «Regroupements d'entreprises», ne sera pas appliquée rétrospectivement aux regroupements d'entreprises achevés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, et que les instruments financiers composés qui ne sont plus en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2010 ne seront pas séparés conformément à l'IAS 32, «Instruments financiers : Présentation». La Société s'attend à ce que les principales décisions relatives aux exemptions actuellement prévues par l'IFRS 1 soient approuvées par la haute direction et examinées par le comité de vérification du conseil d'administration dans le courant de l'année 2010. En attendant que ces décisions soient prises de manière définitive, la Société entreprendra, au cours des deux prochains trimestres, les travaux portant sur la préparation d'états financiers annuels et intermédiaires et de notes complémentaires conformes aux IFRS.

#### *Domaines d'importance prévus*

Aucun domaine d'importance autre que celui déjà décrit dans le dernier rapport de gestion annuel – à savoir les dépréciations d'actifs – n'a été relevé. Il ne faut pas oublier que notre analyse des changements éventuels n'est pas terminée et que toutes les décisions n'ont pas encore été prises dans les domaines où des choix de conventions comptables s'offrent. Tant que nos analyses et nos choix ne seront pas définitifs, la Société ne pourra évaluer de façon fiable les répercussions prévues de ces différences sur nos états financiers consolidés.

Notons également que les organismes de normalisation qui promulguent les IFRS et, dans une moindre mesure, les PCGR du Canada poursuivent des projets de grande ampleur qui pourraient influencer, au bout du compte, sur les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que leurs répercussions sur les états financiers consolidés des futurs exercices de la Société. L'International Accounting Standards Board poursuit un grand nombre de projets qui pourraient se traduire par de nouvelles exigences après 2011, qu'il sera peut-être possible d'adopter de façon anticipée afin de réduire le nombre futur de modifications comptables. Certains de ces projets pourraient être pertinents pour la Société, par exemple ceux qui portent sur le passif, les avantages sociaux futurs, la constatation des produits et les contrats de location. Selon la date de publication des normes définitives susceptibles de découler de ces projets et leur incidence sur la Société, la possibilité d'adopter ces nouvelles normes de façon anticipée sera évaluée en 2010 et 2011. Nous avons adopté des processus pour nous assurer que ces changements potentiels sont suivis et évalués. Les répercussions futures des IFRS dépendront également de la situation qui sera alors la nôtre. Les différences décrites sont celles qui existent aujourd'hui entre les PCGR du Canada et les IFRS.

Le Société prévoit toujours mener à terme son projet d'ici la date fixée pour le passage aux IFRS.

## 12. ESTIMATIONS COMPTABLES CRUCIALES

On trouvera un exposé détaillé des estimations comptables cruciales dans les états financiers consolidés en date du 31 mars 2010 et dans le rapport de gestion annuel de 2009.

## 13. CONTRÔLES INTERNES

Afin de se conformer au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le «Règlement 52-109»), la Société a fait une évaluation de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information. L'application du Règlement 52-109 requiert un processus constant d'amélioration, qui a amené la Société à s'assurer que les procédures et les contrôles pertinents sont tous documentés.

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de pouvoir fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend des politiques et procédures qui concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés pour donner une image fidèle des opérations; qui fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de manière à permettre la préparation d'états financiers consolidés conformes aux normes reconnues par l'autorité compétente; et qui fournissent une assurance raisonnable que toute utilisation non autorisée de nos actifs susceptible d'avoir une incidence importante sur nos états financiers consolidés est interdite ou détectée à temps.

Étant donné ses limites, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas permettre de prévenir ou de détecter une inexactitude. De surcroît, toute projection quant à l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière appliquée à de futures périodes comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou parce que le degré de conformité aux politiques et procédures a diminué.

Au 31 décembre 2009, la direction a fait une évaluation de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière telle que définie dans le Règlement 52-109 et, d'après cette évaluation, elle a estimé que certains aspects du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'étaient pas conçus efficacement mais que ces déficiences étaient atténuées par des procédures supplémentaires. Cette évaluation a amené la Société à appliquer, à l'échelle de l'entité, des contrôles conformes au cadre de référence proposé par le COSO. Il en résulte une confiance beaucoup plus grande à l'égard des contrôles exercés pour atténuer les déficiences repérées. Les déficiences du contrôle qu'a détectées la Société n'ont pas donné lieu à des ajustements dans nos états financiers consolidés du trimestre terminé le 31 mars 2010. L'évaluation de la direction a permis de détecter les déficiences importantes suivantes et de définir les mesures correctives à prendre à leur égard :

### Contrôles à l'échelle de l'entité

Au cours de 2009, la Société s'est assurée que les contrôles à l'échelle de l'entité étaient conformes au cadre de référence proposé par le COSO. Ces contrôles ont continuellement évolué au cours du dernier exercice étant donné que la Société a achevé la mise en place des contrôles à l'échelle de l'entité. Dorénavant, la Société passe en revue et continue de mettre à jour ses politiques une fois par trimestre afin de s'assurer qu'elles demeurent pertinentes et à jour. Les politiques modifiées sont portées à la connaissance des employés concernés de la Société.

Afin d'atténuer les risques inhérents à l'évolution continue des activités qui pèsent sur les contrôles à l'échelle de l'entité, la direction a pris les mesures suivantes :

- Explication aux employés et aux dirigeants de leurs fonctions et de leurs responsabilités en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de l'information financière;
- Production de rapports de gestion à toutes les deux semaines;
- Réunion du comité de direction à toutes les deux semaines;
- Réunion du comité d'information à toutes les deux semaines (dans le cadre de la réunion du comité de direction);
- Mise de l'ensemble des politiques et procédures à la disposition des employés, des dirigeants et des administrateurs en tout temps;
- Évaluation de la conception des contrôles internes et adoption régulière de contrôles supplémentaires pour garantir une fiabilité accrue;
- Préparation, par le contrôleur de la Société, d'états financiers mensuels qui sont examinés et analysés par tous les vice-présidents et par le président et chef de la direction. À ces états financiers est joint un examen analytique fournissant des explications sur tout écart entre les chiffres réels et le budget;
- Examen des états financiers trimestriels et des documents y afférents par les membres du comité de vérification, suivi de leur approbation par le conseil d'administration.

Enfin, la Société a mis en place un certain nombre de contrôles au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, contrôles qui continuent d'être appliqués durant l'exercice en cours. La Société soumettra les contrôles mis en place aux tests nécessaires pour vérifier leur efficacité dans le cadre du processus d'attestation annuel, qui aura lieu au quatrième trimestre.

### **Séparation des tâches**

Dans le cadre de l'évaluation effectuée en date du 31 décembre 2009, la Société a déterminé que, du point de vue de la séparation des tâches, ses contrôles étaient insuffisants au sein du service de la comptabilité et de la finance. Ces lacunes sont inhérentes à la taille même du service. Plus précisément, en raison du nombre limité d'employés travaillant dans ce service, certains employés des services financiers effectuaient des tâches incompatibles permettant la création, l'examen et le traitement de certaines données financières sans examen et autorisation d'un tiers indépendant.

Pour atténuer ce risque, nous continuons à améliorer les systèmes de contrôle et autres procédures de prévention des fraudes potentielles, à attribuer les fonctions et responsabilités aux employés de manière à nous assurer d'une séparation maximale des tâches compte tenu du nombre limité d'employés, et à appliquer les procédures et les contrôles décrits à la section «Contrôles à l'échelle de l'entité» ci-dessus.

Il faut souligner que certaines des déficiences mentionnées plus haut sont attribuables à la taille de la Société. La direction s'est néanmoins engagée à mettre en place des contrôles internes efficaces à l'égard de l'information financière et, à cette fin, elle continuera d'évaluer les contrôles existants et en adoptera de nouveaux au besoin.

## **14. PRINCIPAUX RISQUES**

Dans cette section sont présentés les principaux risques découlant des activités d'exploitation de ProSep. Ces risques sont régulièrement examinés par la direction et surveillés par le conseil d'administration. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, les risques, les solutions proposées et les méthodes de gestion du risque ont peu changé. Pour obtenir la liste complète des risques et des solutions proposées, veuillez vous reporter au rapport de gestion annuel de 2009.



PURIFIER ENSEMBLE L'HUILE, LE GAZ ET L'EAU

## Siège social

2015, rue Peel, bureau 630  
Montréal (Québec) H3A 1T8  
Canada  
Tél. : 514-522-5550  
Télec. : 514-522-2643  
[www.prosepinc.com](http://www.prosepinc.com)

## Divisions internationales

<p><b>ProSep Technologies, Inc</b></p> <p>5353 W. Sam Houston Pkwy N., Ste 150 Houston, TX 77041 États-Unis Tél. : 281-504-2040 Télec. : 281-598-2688 N° sans frais : 866-377-8788</p>	<p><b>ProPure AS</b></p> <p>Kokstaddalen 4 P.O. Box 106 5863 Bergen Norvège Tél. : +47 55 52 94 00 Télec. : +47 55 52 94 01</p> <p><b>ProPure ME SPC</b></p> <p>ProPure ME P.O. Box 11175 1st Floor, Suite 106 Bahrain Car Parks Bldg. Manama Royaume de Bahreïn</p> <p>Tél. : +973 16 500 188 Télec. : +973 17 5001 99 Mobile : + 973 36 460 142</p>	<p><b>ProSep AP Sdn. Bhd.</b></p> <p>Suite 4.12, 4th Floor Kompleks Antarabangsa Jalan Sultan Ismail 50250 Kuala Lumpur Malaisie Tél. : +603 2715 6680 Télec. : +603 2715 6670</p>
--	---	--

*ProSep inc. est une société inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole «PRP».*

## Agent des transferts et agent comptable des registres

Computershare  
1500, rue University  
Montréal (Québec) H3A 3S8  
Canada  
[www.computershare.com](http://www.computershare.com)